

Intégrez le club AggloBus Pro

Le  de l'accompagnement AggloBus Pro ? La mise en réseau grâce au Club AggloBus Pro !

Animé par l'équipe AggloBus Pro, le Club vous offre l'opportunité d'échanger avec tout les employeurs engagés dans la démarche de Plan de Mobilité pour :

Favoriser les échanges et le partage
d'expériences entre employeurs et acteurs locaux de la mobilité



Vous **informez sur les actualités**
dans le domaine des mobilités (à l'échelle locale et nationale).



Assurer la montée en compétence de
votre référent PDME sur l'élaboration et
la gestion du PDME

Votre contact : Billal EL KOLEI
billal.elkolei@ratpdev.com
02 48 27 99 99

info@agglobus.com

CLUB AGGLOBUS PRO



vous accompagne
pour vous expliquer votre
PLAN DE MOBILITÉ



Qu'est-ce qu'un Plan de Mobilité ?

Le Plan de Mobilité Entreprise (PMDE) est un **ensemble de mesures** mises en place par l'employeur pour **améliorer les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels de ses collaborateurs**, et ainsi inciter à l'usage des modes alternatifs à la voiture.

Qui est concerné ?



La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM - décembre 2019) impose l'intégration du sujet de la mobilité dans les Négociations Annuelles Obligatoires.

À défaut d'accord, l'élaboration d'un **plan de mobilité par tous les établissements regroupant plus de 50 salariés sur un même site est obligatoire** au titre de la qualité de vie au travail.

Cette disposition réglementaire **vise à mobiliser plus fortement les employeurs**, pour améliorer la mobilité des actifs, et encourager des pratiques de déplacements plus respectueuses de l'environnement.

Quels sont les bénéfices associés ?

POUR L'EMPLOYEUR :



- Améliorer l'accessibilité au site et rendre attractif son établissement
- Conserver vos talents grâce à une amélioration de la qualité de vie au travail
- Diminuer les coûts liés aux accidents de trajets et arrêts maladies associés mais aussi liés à certains postes de dépenses transports comme le stationnement
- S'engager dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale et développer son image

POUR LES SALARIÉS



- Rationaliser le temps des déplacements et gagner du temps pour soi
- Augmenter son pouvoir d'achat
- Développer son bien-être, sa santé mais aussi sa motivation via les bienfaits physiques des modes actifs
- Participer à la transition écologique et environnementale

Dispositif AggloBus Pro



Faites-vous accompagner par le service AggloBus Pro

Les avantages de l'accompagnement AggloBus Pro à toutes les étapes

